

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE
COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Séance du Mardi 6 Décembre 2022

Daté de convocation

Le 22 Novembre 2022

**Nombre
d'Administrateurs**

En exercice..... 17

Présents..... 9

Votants..... 12

DL-2022-27

Objet

Délibération portant
sur la signature des
contrats « Location
longue durée de
véhicule » et « Régie
publicitaire » avec la
Société Visiocom

L'An Deux Mille Vingt Deux, le Six Décembre à Dix-Huit heures, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de MARLY, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Madame Alice DUPONT-DONNET, Vice-Présidente.

Étaient Présents :

Madame Alice DUPONT-DONNET, Vice-Présidente, Madame Mathilde BARBIEUX, Monsieur Jean-Claude VILLAIN, Monsieur Joël QUENTIN, Madame Jeanne-Marie BINOT, Monsieur Christian CHATELAIN, Monsieur Bruno MOUFTIEZ, Monsieur Bruno LECLERCQ, Madame Martine WOLF.

Étaient Absents excusés :

Monsieur Jean-Noël VERFAILLIE, Président, (donne procuration à Madame Alice DONNET), Madame Priscilla DZIEMBOWSKI, Monsieur Jean-Noël DUPONT, Madame Marie-Thérèse HOUREZ, (donne procuration à Christian CHATELAIN), Monsieur Frédéric DEROT, (donne procuration à Monsieur Joël QUENTIN, Madame Anne-Sophie BARTHELEMY, Madame Janine LECAILLE.

Étaient Absents :

Madame Loetitia ARENA.

Exposé :

Vu le code de l'action sociale et des familles ;

Vu la loi n°2004-626 relative à la solidarité pour l'autonomie des personnes âgées et des personnes handicapées ;

Considérant la convention signée entre le Département, la MDPH et la ville de Marly, relative à la lutte contre l'isolement des aînés ;

Considérant le dispositif dit « Transport de Proximité » porté par le CCAS de Marly et facilitant le déplacement des aînés de la commune qui en font la demande ;

Considérant le projet du CCAS de développer encore davantage son offre de service liée aux aînés et à leur déplacement ;



.../...

C.C.A.S. DE MARLY (59)
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CENTRE
COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
Séance du 06 Décembre 2022

Considérant la vétusté et l'usure du véhicule actuellement utilisé par l'agent en charge du « Transport de Proximité » ;

Considérant la proposition faite par la Société Visiocom de mettre à la disposition gratuite du CCAS un véhicule neuf, à condition de signer les contrats de « Location longue durée de véhicule » et « Régie publicitaire » garantissant la mise en place de leur dispositif spécifique et innovant ;

Il est proposé au Conseil d'Administration,

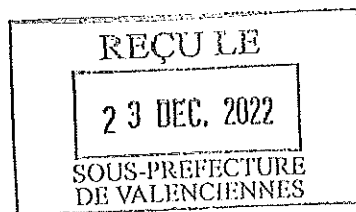
- De prendre connaissance des deux contrats relatifs au dispositif proposé par la Société Visiocom
- D'approuver l'utilisation, par le CCAS, de ce dispositif spécifique afin de bénéficier d'un nouveau véhicule dédié au transport des aînés.
- D'autoriser Monsieur le Président du CCAS à signer lesdits contrats et d'engager ainsi le CCAS de Marly dans un partenariat s'étalant sur 3 ans renouvelables.

Le Conseil d'Administration,
Oui l'exposé de Madame La Vice-Présidente,
Après en avoir délibéré,

A L'UNANIMITE,

- Prend connaissance des deux contrats relatifs au dispositif proposé par la Société Visiocom
- Approuve l'utilisation, par le CCAS, de ce dispositif spécifique afin de bénéficier d'un nouveau véhicule dédié au transport des aînés.
- Autorise Monsieur le Président du CCAS à signer lesdits contrats et d'engager ainsi le CCAS de Marly dans un partenariat s'étalant sur 3 ans renouvelables.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS



Pour extrait conforme,

Jean-Noël VERFAILLIE
Président.



Affiché le
Transmis en Sous-préfecture le 23.12.2022.
Document exécutoire à compter du
Notifié à l'intéressé le
Publié le 18/01/2023